

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (F/H)

Date de parution de l'offre
25/10/2024

Courdimanche (6828 habitants) est une ville à dimension humaine située dans le Val d'Oise à 30 km de Paris. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (un peu plus de 200 000 habitants).

Sa localisation, aux portes du Vexin et à proximité des bassins d'emploi à la fois de Paris et de l'agglomération de Cergy-Pontoise, rend la ville attractive aux jeunes couples qui profitent des services d'une ville et des avantages de la campagne.

Courdimanche tire son dynamisme d'une population très jeune puisque plus d'un tiers des habitants a moins de 20 ans.

L'équipe municipale emmenée par Sophie MATHARAN a placé la participation active des citoyens, l'éducation et le développement durable au cœur du projet municipal. Elle peut compter sur des services réactifs, composés de près de **130 agents permanents**.

De la même façon, l'équipe municipale veille à ce que « le bien vivre ensemble » accompagne l'ensemble des programmes d'aménagement en cours qui s'inscrivent dans un développement harmonieux autant que maîtrisé de la ville que les élus.

Sous la direction du responsable du service de police municipale, l'agent de surveillance de la voie publique exerce des missions de police sur la voie publique. Il possède des compétences de police judiciaire en matière de surveillance et de prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques.

L'ASVP assure pour l'essentiel des missions de constatation et de verbalisation d'infractions au code de la route, au code des transports, au code de l'environnement ou encore au code des assurances

Missions principales et objectifs

- Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes (article L581-40, 7e du Code de l'environnement)
- Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits du voisinage (article R. 571-92 du Code de l'environnement)
- Relever par rapport les contraventions au règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics (article L13-12-1 du Code de la santé publique)
- Constater les contraventions aux arrêtés concernant la circulation, l'arrêt et le stationnement des véhicules dans les cours des gares (Code des transports, article L.2241-1)
- Constater les contraventions au Code de la route, concernant l'arrêt ou le stationnement des véhicules
- Verbaliser l'arrêt ou le stationnement gênant d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons
- Constater la contravention au Code des assurances en cas de non-apposition d'un certificat valide sur un véhicule (article R.2111-21-5 du Code des assurances et article R 130-4 du Code de la route)
- En cas de flagrant délit, doit appréhender le ou les auteurs

Missions secondaires :

- Peut surveiller la sécurité aux abords des écoles
- Participe à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques
- Assurer une relation de proximité avec la population

Formations et expériences requises

Connaissances et compétences requises :

-
- Bonne connaissance de la réglementation et des pouvoirs de police du maire
 - Faire respecter le code de la route et du stationnement
 - Relevé des identités et infractions
 - Dresser et transmettre des procès-verbaux
 - Rédiger de rapports
 - Aide aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques
 - Accepter des contraintes du service
 - Maîtriser l'outil informatique
 - Posséder le permis B

Qualités souhaitées :

- Aptitude à la médiation
- Sens du service public et des relations avec le public
- Ponctualité
- Autonomie
- Bonne aptitude physique (travail à l'extérieur)
- Esprit d'initiative

Spécificités du poste :

- Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique
- Horaires irréguliers avec amplitude variable : soirées, week-ends, jours fériés
- Bonne condition physique exigée
- Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public
- Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police
- Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées

Facteurs de risques professionnels :

Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels relevant de la/des catégories suivantes :

- contraintes physiques marquées,
- environnement physique agressif,
- rythmes de travail

Relations partenariales :

- Interne : l'ensemble des services de la collectivité.
- Externe : CACP, gendarmerie, tribunal de police, Trésorerie, gardiens et gestionnaires d'immeuble à usage d'habitation, centre de secours.

Moyens techniques :

- Outils bureautiques et informatiques
- Téléphone portable
- Uniforme

Niveau de formation requis :

- Recrutement sous contrat
- Aucun diplôme exigé
- Recrutement direct ou par concours dans un cadre d'emplois de catégorie C filière administrative

ou technique

Infos pratiques

Poste à pouvoir à temps plein (37 heures hebdomadaires) dès que possible.

Poste ouvert aux fonctionnaires ou aux contractuels (CDD d'1 an).

Rémunération statutaire et régime indemnitaire.

Contact

Candidature, **accompagnée de vos prétentions salariales (nettes mensuelles)**, à adresser à Madame la Maire à l'adresse mail suivante : drh@ville-courdimanche.fr ou à l'adresse postale suivante : Mairie de Courdimanche, rue Vieille St Martin, 95800 Courdimanche